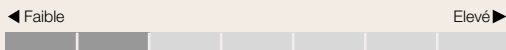


### Rapport risque / performance



### Politique d'investissement

L'objectif du fonds est de dégager un revenu ainsi qu'une appréciation du capital tout en affichant une volatilité modérée. Il est principalement investi en obligations d'émetteurs souverains, quasi-souverains ou paraétatiques de pays émergents. L'horizon d'investissement recommandé est de moyen terme. Des investissements accessoires en obligations d'émetteurs privés de pays émergents et d'émetteurs étatiques et privés des pays industrialisés sont également autorisés. Le Fonds poursuit une stratégie orientée vers l'investissement durable et responsable principalement au travers de deux axes : des investissements en obligations à impact à hauteur de minimum 10% des actifs nets du portefeuille et une stratégie d'optimisation ESG fondée sur une notation propriétaire pour les émissions souveraines traditionnelles et les obligations d'émetteurs privés. Le fonds s'engage à investir minimum 30% de ses actifs en actifs durables. Au travers d'une stratégie active, le gérant vise ainsi à surperformer son univers d'investissement sur un horizon de moyen à long terme tout en protégeant le capital dans les phases de baisse.

### Faits marquants

Une exposition à risque modéré à la dette des pays émergents ;  
Un portefeuille géré du point de vue d'un investisseur en euros.

### Fonds obligataires

Horizon d'investissement minimum : > 3 ans

Situation au 16/06/2025

### Performance

Performance annualisée depuis le lancement 28/03/2014 : **+ 0,35 %**



|           | Depuis le<br>01/01/2025 | 2024 | 2023 | 2022   | 2021  | 2020  | Depuis le<br>lancement |
|-----------|-------------------------|------|------|--------|-------|-------|------------------------|
| Fonds (%) | 1,29                    | 2,15 | 7,08 | -15,65 | -2,17 | -0,04 | 4,03                   |

### Composition du portefeuille

### Faits marquants

Un horizon d'investissement de moyen à long terme ;  
Des investissements dans des émetteurs bénéficiant d'une qualité crédit stable ou en amélioration ;  
Un accent sur les émissions libellées en euros et en dollar avec des investissements opportunistes en devises locales ;  
Une valeur ajoutée apportée grâce à la gestion active de la duration, y compris via l'utilisation de futures ;  
Une gestion non-benchmarkée entraînant des déviations significatives par rapport à l'univers d'investissement initial ;  
Une attention particulière à la réduction du risque de baisse ;  
Une stratégie combinant plusieurs approches de l'investissement durable et responsable :  
Optimisation ESG de la poche souveraine au travers d'une notation propriétaire ;  
Investissements en obligations à impact mis en relation avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations-Unies ;  
Investissements accessoires en microfinance également en lien avec les ODD.

### Société de gestion

BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A.

### Pays d'enregistrement

AT, BE, CH, DE, DK, ES, FI, FR, GB, IT, LU, NL, NO, PT, SE, SG

### Publications de la VNI

[www.blfunds.com](http://www.blfunds.com), [www.bli.lu](http://www.bli.lu), [Fundinfo.com](http://Fundinfo.com), De Tijd, L'Echo, Luxemburger Wort

### Informations générales

|                      |                   |                       |              |
|----------------------|-------------------|-----------------------|--------------|
| Date de lancement    | 28/03/2014        | Dernière mise à jour  | 05/07/2025   |
| Devise               | EUR               | Commission de gestion | 0,40 %       |
| Actifs nets (Mio)    | EUR 0,00          | Droits d'entrée max.  | 5,00 %       |
| Calcul de la VNI     | Chaque jour ouvré | Droits de sortie      | 0,00 %       |
| VNI CAP (16/06/2025) | EUR 104,03        | ISIN CAP              | LU1008595214 |
| VNI DIS (16/06/2025) | EUR 72,29         | ISIN DIS              | LU1008595057 |
| Frais Courants       | 0,28 %            | Duration              | 5,30         |

**DISCLAIMER**

Le terme "fonds" est utilisé comme terme générique pour des compartiments de SICAV. Le fonds concerné est sans échéance prédéterminée ni protection du capital. BL est une SICAV à compartiments multiples de droit luxembourgeois gérée par BLI - Banque de Luxembourg S.A. (ci-après "BLI"), société de droit luxembourgeois.

Le présent document est destiné à des fins strictement promotionnelles. Les informations et opinions émises ne doivent donc pas être considérées comme des conseils juridiques ou fiscaux, ni comme une sollicitation ou recommandation à l'investissement. Les informations contenues dans le présent document sont fournies à titre indicatif, ne valent que pour le moment où elles ont été données et peuvent être mises à jour ou modifiées sans avis préalable.

La responsabilité de Banque de Luxembourg S.A., sa Succursale de Belgique, et BLI (ci-après ensemble "la Banque") ne saurait être engagée ni par ces informations ni par les décisions qu'une personne, cliente ou non de la Banque, pourrait prendre sur leur fondement, cette personne conservant le contrôle de ses décisions. Il est de la responsabilité de tout intéressé potentiel de s'assurer qu'il comprend tous les risques associés à ses décisions d'investissement et ne doit décider d'investir qu'après une réflexion approfondie, avec l'assistance de ses propres conseillers, sur l'adéquation entre ses investissements et sa situation financière particulière, en tenant notamment compte des aspects juridiques, fiscaux ou comptables et des contraintes ou restrictions légales et réglementaires potentielles relatives à l'opération envisagée. Aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, l'exactitude, la validité, la justesse ou l'exhaustivité des appréciations et attentes fondées sur la base des informations communiquées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. La Banque n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne le rendement de ces valeurs dans l'avenir. Tout investissement implique des risques pouvant inclure des pertes de capital.

Les souscriptions des parts de fonds ne peuvent être effectuées que sur la base du dernier prospectus, du dernier rapport semestriel et annuel et, s'agissant d'un OPCVM, du document d'information clé pour l'investisseur ("DICI", "Key Investor Information Document - KIID"), lequel **doit être attentivement lu avant toute décision d'investissement**. Le prospectus ainsi que le KIID mentionnent les caractéristiques, les coûts et les risques liés au fonds. Ces documents sont mis à disposition de manière permanente et sans frais, notamment en français, néerlandais, allemand et anglais par la Banque en son siège ainsi que dans tous ses centres de banque privée. Le DICI/KIID pourra être consulté via le site internet public de la Banque [www.banquedeluxembourg.com](http://www.banquedeluxembourg.com)

Il est interdit de reproduire, de transmettre, de distribuer, de diffuser le présent document, et les informations qu'il contient, sans accord préalable explicite et écrit de la Banque.

**INFORMATIONS LEGALES POUR LA BELGIQUE**

*Taxe applicable à un résident belge (personne physique ou personne morale) - Taxe sur les opérations de bourse sur les rachats de parts de capitalisation: 1,32% (max 4.000 EUR) - Les parts de distribution ne sont pas soumises à la TOB - Précompte mobilier des parts détenues sur un compte ouvert auprès de la Succursale de Belgique : 30 % sur les distributions (Parts de distribution A) et sur la partie de la plus-value assimilée à un intérêt lors de rachat de parts de capitalisation (part B) des compartiments investis à plus de 10 % en créance - Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement.*

*Traitement des plaintes - Service Interne : Banque de Luxembourg, Succursale de Belgique, par courrier à son siège ou par email : [Reclamations@bdlux.be](mailto:Reclamations@bdlux.be) - Service externe : Service de Médiation Banques-Crédits-Placements, par courrier : Rue Belliard 15-17, boîte 8 B-1040 Bruxelles ou par email : [ombudsman@ombfin.be](mailto:ombudsman@ombfin.be).*

**INFORMATIONS LEGALES POUR LA SUISSE**

Les documents légaux relatifs au fonds décrit dans le présent document peuvent être obtenus gratuitement auprès de CACEIS (Switzerland) S.A., 7-9 Chemin de Précosy, CH-1260 Nyon, Suisse, qui agit en tant que représentant de la SICAV en Suisse, conformément aux dispositions de la loi fédérale du 23 juin 2006 sur les placements collectifs de capitaux. La SICAV a désigné Banque CIC (Suisse) SA, Marktplatz 13, CH-4001 Bâle, Suisse en tant que service de paiement en Suisse.

Dernière mise à jour : 31/08/2016